

POLITIQUE ■ 45 millions d'euros d'investissements, futur pôle d'excellence en microbiologie, habitat, foncier...

Economie : l'Agglo ambitieuse pour 2024

Lors de ses vœux au monde économique, le président de l'Agglo d'Aurillac a insisté sur le défi de l'attractivité, « le combat essentiel que nous devons mener ensemble, entreprises, institutions et collectivités. »

Emmanuel Tremet

emmanuel.tremet@centrefrance.com

« **R**elevons-nous les manches. » Pour Pierre Mathonier, le président PS de la Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (Caba), « le défi de l'attractivité de notre territoire est le combat essentiel que nous devons mener ensemble, entreprises, institutions et collectivités ». L'Agglo et la Ville d'Aurillac, dont il est également le maire, y prendront toute leur part en 2024, « avec 45 millions d'euros d'investissements » pour les deux collectivités, a-t-il annoncé devant un parterre de chefs d'entreprises, lors de ses vœux au monde économique, jeudi soir, à l'hôtel de ville.

L'élu en est persuadé : les planètes s'alignent enfin. Il cite « les 504 entreprises, tous domaines confondus, qui ont vu le jour en



SAVOIR-FAIRE. L'Agglo d'Aurillac compte de nombreuses entreprises spécialisées dans la microbiologie industrielle, comme ici à Agrolab's. PHOTO D'ILLUSTRATION JÉRÉMIE FULLERINGER

2022 », « la forte croissance des effectifs salariés du secteur privé, avec près de 1.350 emplois supplémentaires depuis 2016 », « le

marché de l'immobilier qui connaît, depuis quelques années, une réelle vitalité avec 1.155 déclarations d'intention d'aliéner

en 2023 », « la dégradation du solde naturel démographique largement compensée par un solde migratoire en progression »,

la ligne aérienne, le retour du train de nuit et la prise en compte de la Caba, dans son intégralité, dans le dispositif France ruralités revitalisation. « Il permet aux entreprises qui s'installent sur le territoire et aux professions libérales de bénéficier d'exonérations substantielles d'impôts pendant 8 ans, insiste Pierre Mathonier. Je pense notamment aux professions médicales, aux spécialistes, qui pourront profiter de cet avantage et ainsi mettre notre ville à égalité avec Issoire ou Le Puy-en-Velay en matière d'attractivité fiscale. »

« Une vitrine de nos pépites industrielles »

Le futur pôle d'excellence, autour de la microbiologie industrielle, va également contribuer à donner « une image positive » du territoire. La Caba fait d'ailleurs partie des vingt signataires de la charte d'engagement dans ce projet qui prend forme peu à peu : un parcours Master 2 microbiologie appli-

quée et fermentation en alternance doit ouvrir à la rentrée prochaine au sein de l'université Clermont Auvergne. « Vitrine de nos savoir-faire et nos pépites industrielles au niveau européen et international, ce pôle constituera un indénié vecteur d'attractivité pour des étudiants, des entreprises, des salariés... »

Pour accueillir ces futurs arrivants ainsi que les autres, il faut des logements. Et l'Agglo d'Aurillac manque cruellement d'offres. Ce sera l'un des enjeux en matière d'habitat, annonce le président, « avec des programmes et des aides à la rénovation », « des constructions avec des lots bientôt disponibles » et « un projet global de 200 logements sur le site de Saint-Eugène, à Aurillac, à destination des nouveaux arrivants ».

Par ailleurs, en 2024, la Caba lancera également une mission d'analyse prospective du foncier économique, « avec la volonté d'apporter aux entreprises en cours de création ou de développement des solutions concrètes en matière de terrains ou de locaux ». ■